



CURSUS CHAM-CHAD EN PRIMAIRE

MUSIQUE/DANSE 2026-2027

Ecole Albert Camus / Conservatoire de Lyon



CHAM : Classes à Horaires Aménagés Musique et Danse

- ▶ Ces classes sont destinées aux élèves qui montrent un intérêt et une motivation particuliers pour la musique et la danse.
- ▶ Les élèves inscrits dans ces classes suivent un enseignement musical ou chorégraphique renforcé, en plus du cursus scolaire standard.
- ▶ Les cours de musique et danse sont intégrés dans l'emploi du temps scolaire.

Les prérequis pour rentrer en cursus CHAM/CHAD



- ▶ Les élèves et leurs parents doivent être prêts à s'engager dans le programme CHAM/CHAD , qui peut impliquer en plus des horaires aménagés, des répétitions hors temps scolaire ou des présentations certains week-ends.

Organisation des classes

CHAM

- ▶ **Le cursus des horaires aménagés à dominante instrumentale ou vocale se déroule sur trois ans en primaire (CE2 ; CM1 ; CM2).**
- ▶ **Les élèves sont présents deux demi-journées par semaine au Conservatoire.**
- ▶ **Les CM1 et CM2 ont également un cours de chorale hebdomadaire avec un enseignant du Conservatoire dans les locaux de l'école Albert Camus.**

Exemple d'emploi du temps par niveau

CE2 Instrument ou voix

Mardi au Conservatoire - 8h45/12h00 :

formation musicale + instrument mardi ou jeudi + enseignement général

Jeudi au Conservatoire - 8h45/12h00 :

atelier instrumental ou rythmique + instrument mardi ou jeudi + enseignement général

CM1 Instrument ou voix

Lundi à l'école - 14h00/16h45 :

chorale + enseignement général

Mardi au Conservatoire - 8h45/12h00 : instrument + formation musicale +

enseignement général

Jeudi au Conservatoire - 8h45/12h00 :

atelier instrumental ou rythmique + instrument + enseignement général

CM2 Instrument

Mardi au Conservatoire - 8h45/12h15 :

atelier instrumental ou rythmique + instrument + enseignement général

Mardi à l'école - 14h00/16h45 :

chorale + enseignement général

Jeudi au Conservatoire - 8h45/12h00 :

formation musicale + instrument + enseignement général

Organisation du cursus CHAD

- ▶ Les classes à horaires aménagés danse sont proposées à partir du CE2 et peuvent être suivies en danse classique ou danse contemporaine.
- ▶ Le temps d'enseignement (séances hebdomadaires) : 5h/semaine + 1h15 de CM (Culture Musicale Danse)

CM1 Danse

- Lundi à l'école - 14h00/14h45 : chorale
- Mardi au Conservatoire - 9h45/11h45 : danse classique
- Jeudi au Conservatoire - 9h45/11h00 : danse contemporaine
11h15-12h00 : atelier percussions corporelles
- À l'école : culture musicale danse

CM2 Danse

- Mardi au Conservatoire - 9h45/11h15 : danse classique
11h15/12h00 : atelier percussions corporelles
- Mardi à l'école - 14h00/14h45 : chorale
- Jeudi au Conservatoire - 9h45/11h45 : danse contemporaine
- À l'école : culture musicale danse

EXEMPLE DE REPARTITION DES EMPLOIS DU TEMPS PAR NIVEAU



Des infrastructures partenaires



Ecole Albert Camus

15 montée du télégraphe 69005 Lyon

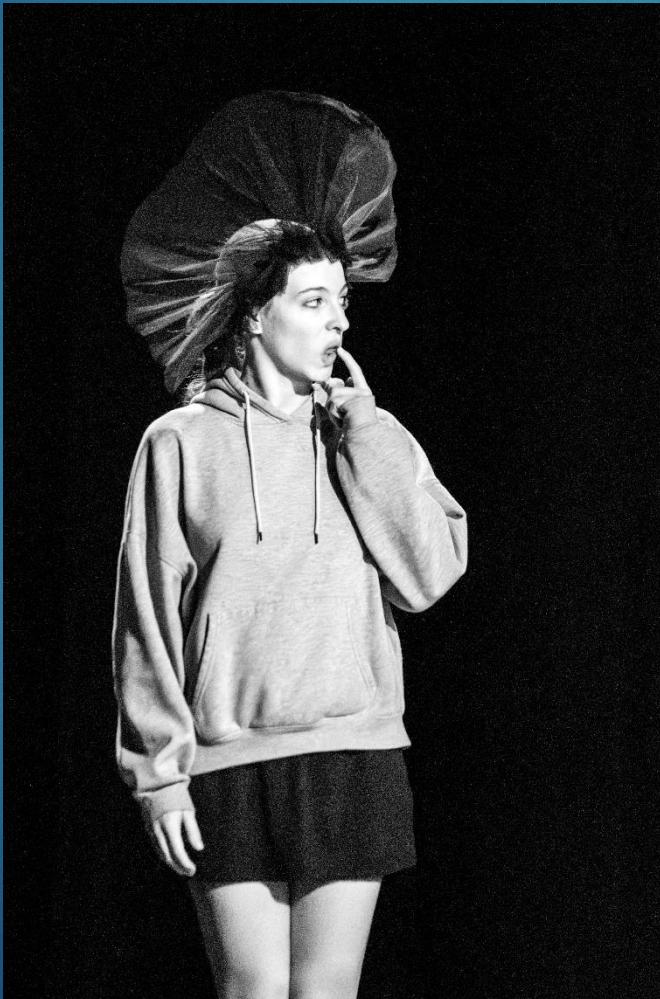


Des infrastructures partenaires

LE CONSERVATOIRE DE LYON

4 MNT CARDINAL DECOURTRAY

INTÉGRER UN CURSUS CHAM/CHAD
AU CONSERVATOIRE DE LYON



► COMMENT
FAIRE?

INTÉGRER UN CURSUS CHAM/CHAD

- ▶ Déposer une candidature jusqu'au **06 février 2026**.
Le dossier est à télécharger à partir du **5 janvier à 14h**
sur le site **www.conservatoire-lyon.fr**

- ▶ Attention : les candidats ne peuvent se présenter que dans
une seule discipline.

INTÉGRER UN CURSUS CHAM/CHAD

Les épreuves d'admission :

- ▶ **Danse classique et danse contemporaine : mercredi 25 mars 2026 matin (La mise en situation prend la forme de deux cours de danse collectifs.)**

- ▶ **Pour l'entrée en CE2 (voix ou instrument) :**
 - **Formation Musicale : samedi 7 mars 2026**
 - **Mise en situation instrumentale ou vocale : mercredi 4 ou 11 mars 2026**

- ▶ **Pour l'entrée en CM1 CM2 (voix ou instrument) :**
 - **Formation Musicale et mise en situation instrumentale ou vocale : mercredi 4 ou 11 mars 2026**

INTÉGRER UN CURSUS CHAM/CHAD

Les nouveaux élèves admis devront confirmer leur inscription en 2 temps :

1. Inscription auprès de l'établissement scolaire dès que possible (se renseigner auprès de celui-ci pour les modalités d'inscription)
2. Inscription auprès du Conservatoire de Lyon : Les modalités d'inscription ou réinscription vous seront communiquées ultérieurement par le service scolarité.

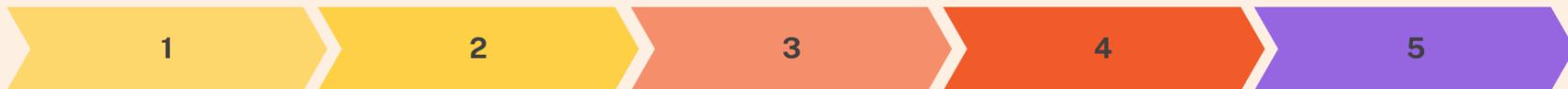


INTÉGRER UN CURSUS CHAM/CHAD

- L'**admission définitive** est prononcée par une commission au regard des résultats des épreuves d'admission, de l'étude du dossier scolaire, et en fonction du nombre de places disponibles
- Les résultats sont communiqués par l'éducation nationale.

RECRUTEMENT CHAM-CHAD ET FILIÈRE S2TMD

Les grandes étapes à retenir



Information

- Je consulte régulièrement les informations mises en ligne ainsi que :
 - les flyers de présentation
 - les notices
- Je participe à la réunion d'information me concernant

Inscription

- Je télécharge sur cette page le dossier d'inscription (disponible à compter du 5 janvier 2026)
- Je le renvoie en double exemplaire accompagné des pièces justificatives demandées entre le **5 janvier et le 6 février 2026** délai de rigueur

Organisation

- Je consulte à partir du **5 janvier 2026** la liste des morceaux imposés pour les disciplines concernées (se référer directement à la notice pour les autres disciplines)
- Pour les candidats instrumentistes, je consulte le jour de la mise en situation à partir du **25 février 2026**
- Pour tous, je consulte mon ordre de passage quelques jours avant la mise en situation

Jour J Mise en situation

- **Instruments et Voix**
 - Je me présente à la mise en situation instrumentale ou vocale **et** au test de formation musicale.
 - L'absence à l'une des deux épreuves entraînera automatiquement l'annulation de la candidature.
- **Danse**
 - Je me présente à la mise en situation danse au jour et à l'heure indiquée sur les notices

Attention, aucune convocation individuelle ne sera envoyée par courrier ou par mail

Résultats

- Les commissions auront lieu courant mai 2026.
- L'Éducation nationale transmet directement les résultats aux familles par courrier ou par mail.
- Il est inutile d'appeler le Conservatoire, celui-ci ne sera pas en mesure de vous répondre

CPAC : Collectif des Parents d'élèves du Conservatoire

- ▶ **Le CPAC** représente les parents et adhérents dans les instances statutaires du Conservatoire - Contribue à l'animation de la vie du Conservatoire et peu apporter une mise en réseau pour trouver un hébergement.
- ▶ Pour adhérer : cela est possible en ligne via Hello asso

Contact : cpac.lyon@gmail.com

<https://www.helloasso.com/associations/collectif-des-parents-d-eleves-du-conservatoire/adhesions/bulletin-d-adhesion-2025-2026>



CPAC : Collectif des Parents d'élèves du Conservatoire

- ▶ Afin de faciliter la mise en relation des familles pour mutualiser les déplacements des enfants au Conservatoire, l'association des parents (CPAC) a créé la communauté « Les parents d'élèves du Conservatoire de Lyon » sur le site de covoiturage Mov'ici.
- ▶ Ce site est gratuit et permet de renseigner des itinéraires quelque soit le mode de déplacement utilisé:
- ▶ <https://movici.auvergnerhonealpes.fr/covoiturage-communaute/1000222/Les-parents-d-eleves-du-Conservatoire-de-Lyon>



CONTACTS UTILES

- ▶ Ecole Albert Camus – 15 montée du télégraphe - Lyon 5e
Tél. : 04.78.36.36.13
- ▶ Conservatoire à Rayonnement Régional
4 montée Cardinal Decourtray - Lyon 5e
Tél. : 04 78 25 91 39
- ▶ CPAC : cpac.lyon@gmail.com

